

Instance de proximité

Réunion du 20 Mai 2022

Etaient présents :

Pour la Direction : Eric Baraud (Directeur régional), Séverine Thirel (DRH), Christelle Roux (Cheffe de centre) et Jérôme Carton (IMG).

Christelle Roux et Jérôme Carton étaient présents pour certains points.

Pour les représentants de proximité : Cédric Barneron (SUD), Sandrine Cournil (SUD), Jérôme Ducrot (FO) et Philippe Conte (CGT).

Point 1 : Emploi

- Poste chef de fabrication (passage en adjoint chef de centre)
- Poste documentaliste
- Poste Journaliste sur WEB
- Poste JRI (compétences sport souhaitées)
- Poste OPS (reconversion en cours ?)
- Postes de monteurs vacants et sur les prochains départs
- Poste rédacteur en chef
- Poste rédacteur en chef adjoint (WEB)
- Poste RRH Aura

Réponse :

- Le chef de fabrication va enfin devenir adjoint au chef de centre ! Il était temps vu que la Direction nationale est revenue en arrière et a décidé de remettre le poste d'adjoint chef de centre dans les antennes du réseau.
- Le poste de documentaliste devrait passer au COCA de Juin.
- Le poste initialement prévu de rédacteur WEB a été « modifié » en poste rédacteur. Il est republié.
- Le poste de JRI (« spécialisé sport ») devrait être comblé par Didier Le Pape actuellement en détachement sur notre antenne. Il devrait passer au COCA de Juin.
- Le candidat à la reconversion sur le poste d'OPS a passé les tests avec succès. Un calendrier de formations et stages se mettra en place à la rentrée de Septembre pour qu'il soit opérationnel à la fin de l'année 2022.
- Un poste de monteur sur les 2 vacants va être comblé à la suite d'une reconversion d'une chargée d'édition du Siège pour la rentrée 2022.
- Le poste du rédacteur en chef va être comblé par un candidat « extérieur » à FTV; Jean-Marc Paillous. Son contrat devrait débuter le 30 Mai. Il sera une semaine en observation à Clermont et une semaine ensuite à Lyon pour se familiariser avec le réseau France 3 qu'il ne connaît pas. Il devrait donc prendre ses fonctions sur notre antenne autour de mi-juin. Son CDD est prévu jusqu'à la fin de l'année 2022.
- L'intérim sur le poste de RCA WEB se poursuit jusqu'à fin septembre 2022.
- Le poste de DRH Aura est republié à l'extérieur faute de candidat.

N.B : Le poste d'un rédacteur départ RCC fin 2022 est mis en publication avec une compétence présentation.

La mission de remplacement de Claudette Vaïtilingom par Cédric Baud se prolonge jusqu'à fin Juin 2022.

Point 2 : WE et semaines mutualisés Rhône-Alpes et Alpes

- Pas d'informations à destination des salariés ?
- Engagement de la Direction de fournir un calendrier annuel en début d'année ?
- Le WE du 8 Mai, certains salariés ont appris au dernier moment qu'il était fabriqué par Lyon. Depuis combien de temps était-il prévu en mutualisation ?
- Les mutualisations entraînent un changement important des conditions de travail et des éléments de rémunération. Quelle est la position de la Direction face à ces changements qui ont un impact sur les conditions de travail et la santé des salariés ?
- Ces mutualisations remettent-elles en question la semaine à 4 jours pour les techniciens ?
- Chute des audiences durant les JT communs. Comment la Direction analyse cette situation ?

Réponse :

La Direction soutient le fait d'avoir communiqué aux salariés en début d'année.

Les élus soulignent l'absence d'information concernant le fonctionnement de l'antenne de Clermont en autonomie contrairement à ce qui avait été annoncé en début d'année !

Selon la Direction la rémunération des WE des techniciens est un élément variable et n'impacte pas le salaire de base !

Les élus ont argumenté que ces éléments variables avaient une grande incidence sur une année pour un technicien.

Pour rappel, le travail du WE génère un jour de récupération pour les techniciens. Moins de WE travaillés, moins de récup et donc impact sur la planification cyclique !

Tout ceci mis bout à bout impacte les conditions de travail et la santé des salariés !

Point 3 : Information sur la tranche 18h30 et son mode de fabrication à la rentrée de septembre 2022

Réponse :

Le souhait de la Direction est que le module « on décode » soit fabriqué par l'antenne de Clermont après les vacances de la Toussaint.
L'antenne de Lyon interviendra en soutien de temps en temps.
Une réécriture de cette tranche est en cours puisqu'elle n'est pas satisfaisante aux yeux de la Direction.

N.B des élus : La « bonne » idée de la Direction est de nous laisser quelques miettes... et quelles miettes ! Une réflexion est en cours sur la fabrication de pseudos-modules courts pour le linéaire et non-linéaire ! Mais aussi un peu plus de Studio 3 ! Et une réflexion également sur le concept du « Préserve ta montagne » ... plus récurrent... à suivre... et les JTs dans tout ça ?

Les élus Sud ont exprimé fortement leur mécontentement sur le fait de voir disparaître le module 18h30 et les JTs communs à outrance entre Lyon et Grenoble. Toutes les occasions sont bonnes pour la Direction pour nous imposer des JT communs (jours fériés, vacances scolaires etc...)

Point 4 : Ecran tactile

Mise en place d'un écran tactile dans l'urgence.

- Formations non prévues avant la mise en place
- Application non fournie avec l'écran
- Utilisation d'un outil Microsoft pour l'exploitation temporaire
- Emplacement de cet écran à court et moyen terme ?

Réponse :

Cet outil a été déployé dans tout le réseau.

Les rédactions ont été « en demande » de ce nouvel outil et c'est pour cette raison qu'il a été mis en place plus rapidement que prévu.

Les formations seront prévues pour les journalistes qui l'exploiteront.

La formation se compose d'une journée par le constructeur et 3 jours à l'UFTV.

Ces écrans seront utilisés à terme pour les JTs. Il serait positionné à la place de l'écran de gauche du plateau JT (emplacement chroniqueur).

Il sera donc disponible pour faire des chroniques ou autres durant les JTs.

Une nouvelle écriture des JTs est en cours de réflexion avec ces nouveaux outils sur la régie d'expérimentation MOSAR à Strasbourg.

Point 5 : Société prestataire externe LYNX gardiennage sécurité

- État de l'appel d'offres en cours ? CCT pour Grenoble, addendum ?
- Quelle est la liste des tâches à effectuer pour l'agent ? Fiche de poste ? Les élus demandent à la Direction des documents précis sur ce poste (fiche de poste, liste des tâches, cahier des charges + compléments, liste des IRP dans cette entreprise).
- Obligation d'informer les instances sur les modifications de la structure d'entreprise.

Réponse :

L'appel d'offres a retenu la société France Gardiennage comme prestataire de gardiennage sur notre site à partir de début Juillet 2022.

Les tâches des gardiens sont très précises et cadrées.

Pas de réception de colis personnels, pas de « standard », pas d'ouverture de portail pour les salariés, etc...

Un « référent » sera désigné pour faire le lien entre les autres gardiens.

Des formations qualifiantes et spécifiques sur leurs nouvelles tâches de sécurité (appel police, pompiers, alarmes...) sont prévues pour les gardiens, avec une revalorisation salariale.

Point 6 : SVI (Serveur Vocal Interactif)

- Informations sur la mise en place du SVI dans les autres régions ? Retour d'expérience ?
- Difficultés rencontrées avec le personnel en extérieur, avec les appels venant de l'extérieur
- Mise en place de lignes directes

Réponse :

Toutes les antennes du réseau sont équipées de ces serveurs vocaux interactifs. Nous étions dans les dernières antennes à être installées. A ce jour, aucun retour d'expérience sur le réseau n'a été réalisé. La difficulté est que les modifications des paramétrages du serveur se font en central (Paris)

Point 7 : Espace détente

Où en est la Direction sur le projet évoqué en Février et Mars 2022 ?

Réponse :

La proposition est de positionner cet espace détente dans le local à côté du bureau du gestionnaire de parcs au rez-de-chaussée. L'inconvénient est que cette pièce est borgne mais au vu du peu d'espace libre sur notre site peu de choix se présentent à nous.

Point 8 : Etat de propreté du centre

État du local JRI au rez-de-chaussée
Local des présentateurs au premier étage
État général de propreté

Réponse :

Tout le monde a conscience que la prestation de ménage n'est pas de grande qualité.
La société actuelle va être convoquée pour refaire une session de nettoyage qui n'a pas été satisfaisante la dernière fois.
Un projet de « rafraîchissement » de certains espaces est à l'étude.

Point 9 : Arrivée des Moustiques

Réponse :

Un appel d'offres national est en cours sur les nuisibles.
Nous attendons le retour...
La cheffe de centre ne souhaite pas se procurer des solutions en local sans validation de l'entreprise pour éviter toutes complications et effets secondaires sur les salariés.

Points de la Direction :

Présentation de la psychologue du travail

La psychologue du travail Mme Noémie Llodra du cabinet ACCA s'est présentée aux élus.
Elle est basée à Lyon mais peut venir sur site après prise de contact.
Elle s'occupe des sites de Lyon, Clermont, Grenoble, Dijon et Besançon.
Elle a pour mission de s'occuper de situations individuelles ou collectives.
Elle peut également accompagner l'équipe de veille locale si une situation complexe le nécessite.
Aucune permanence n'est prévue mais elle sera sur notre site le 31 Mai pour prendre connaissance de l'environnement et se présenter aux salariés.

Pour rappel 2 lignes sont mises en place 7j/7 et 24h/24 :

- Ligne d'écoute pour les collaborateurs : **0 800 730 870**
- Ligne conseil et appui pour les RH, managers et représentants du personnel : **0 800 730 875**

Développement de l'offre régionale

Aucune nouvelle information à ce jour. La réunion CASAR s'est tenue la veille de cette instance.

Évolution de l'organisation du service antenne

Les 2 personnes en charge de la fabrication de la météo ont quitté l'entreprise. Une demande de comblement de poste en temps partiel 70% au sein de la cellule de production de programmes courts est en cours. Le second poste est en cours de réflexion.

La fabrication de la météo quotidienne sera à compter du 1^{er} Juin assurée par Météo France qui livrera quotidiennement les bulletins PAD.

Le coût de fabrication de la météo a plus que doublé en 2022.

Levée du DGI (Danger Grave Imminent) sur notre antenne

Aucun représentant de proximité de cette instance ne s'est opposé à la levée du DGI sur notre antenne.

Cependant, ils émettent des réserves qu'ils souhaitent voir apparaître dans le plan d'actions de l'antenne des Alpes.

Un document de travail est mis en partage entre Direction et élus pour lui permettre d'être évolutif.

Les élus ont alerté la Direction sur le fait d'être vigilant sur les RPS (risques psychosociaux) toujours présents sur notre antenne.

Vos élus : Cédric Barneron (Sud), Sandrine Cournil (Sud) et Jérôme Ducrot (FO)

**Prochaine réunion de l'instance de proximité le 15
Juin 2022**

**N'hésitez pas à vous rapprocher de vos
représentants.**